

Saint-Pierre, le 28 juin 2019

### Publication du rapport annuel « Saint-Pierre-et-Miquelon en 2018 »



L'Institut d'émission des départements d'outre-mer publie son rapport annuel : « Saint-Pierre-et-Miquelon 2018 », téléchargeable sur le site de l'IEDOM : [Rapports annuels](#).

Le rapport annuel de Saint-Pierre-et-Miquelon 2018 de l'IEDOM – édition 2019 – dresse la situation économique et financière de l'archipel en 2018, au travers de données chiffrées et d'analyses sectorielles. Ce rapport se divise en quatre chapitres :

- le chapitre I présente les caractéristiques structurelles de l'archipel ;
- le chapitre II analyse l'évolution économique du territoire ;
- le chapitre III étudie l'évolution des principaux secteurs d'activité ;
- le chapitre IV analyse l'évolution monétaire et financière en 2018.

En 2018, **le regain d'activité espéré n'a pas eu lieu à Saint-Pierre-et-Miquelon**. La conjoncture est incertaine et l'activité sectorielle est mitigée.

Le marché du travail est solide, mais la consommation des ménages – moteur de l'économie – est peu dynamique en dépit d'une décélération des prix à la consommation. **L'investissement des entreprises se contracte**.

Au niveau sectoriel, le secteur halieutique a connu un début de saison difficile avant de rebondir en fin d'année, porté par la pêche artisanale. **La nette baisse du tourisme de croisière a impacté la fréquentation de l'archipel**. Le nombre de touristes hors croisière et affaire augmente. Le secteur du BTP a été marqué par un mouvement social durant l'été, il est toujours dans l'attente d'une reprise.

En 2018, le financement de l'économie a progressé à la même vitesse que l'an dernier. Cette croissance est uniquement **portée par les financements venant d'établissements de crédit non installés localement** alors que l'encours des banques locales a diminué. Le financement des collectivités locales est dynamique alors que celui des entreprises diminue pour la première fois depuis 2010.

Malgré une conjoncture régionale favorable en 2018, **l'économie de l'archipel se heurte à de nombreuses incertitudes** et à des contraintes structurelles fortes qui rendent difficile l'émergence de projets privés. **L'intervention de l'État et des collectivités permet d'orienter l'économie** vers la définition d'un modèle de croissance durable ouvert sur l'extérieur et basé, entre autres, sur le tourisme.

===

Pour mémoire, les **récentes publications de l'IEDOM Saint-Pierre** :

[Note expresse – Portrait : L'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2018](#)

[Infos financières – Le financement bancaire de l'économie en 2017](#)

---

L'IEDOM est la société filiale de la Banque de France qui exerce ses missions au sein de l'eurosystème composé de la banque centrale européenne et des banques centrales de la zone euro. Il est chargé d'assurer la continuité territoriale en matière monétaire par délégation de la Banque de France dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

**Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site <https://www.iedom.fr/>.**

Contact presse : C. VULIN, tél : 05 08 41 06 06, [Charlie.VULIN@iedom-spm.fr](mailto:Charlie.VULIN@iedom-spm.fr)